

La culture pour tous et par tous

Pour une politique de soutien du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec

Document produit par les membres de la **Table de concertation des organismes** oeuvrant dans le domaine culturel auprès des personnes handicapées



Kéroul Tourisme et culture pour personnes à capacité physique restreinte Corpuscule Danse La Fenêtre, Centre d'immersion aux arts Les Muses : Centre des arts de la scène Les Productions des pieds des mains Entr'actes, productions artistiques Visions sur l'Art Québec Marie-Josée Plouffe, UQTR





LA CULTURE

POUR TOUS ET PAR TOUS

POUR UNE POLITIQUE DE SOUTIEN

DU MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE DU QUÉBEC

DOCUMENT PRODUIT PAR

LA TABLE DE CONCERTATION DES ORGANISMES OEUVRANT DANS LE DOMAINE CULTUREL AUPRÈS DES PERSONNES HANDICAPÉES

Montréal, le 1^{er} décembre 2010

Table des matières

Pr	ologues	S	. iii
1.	Introdu	ction	
	1.1.	L'objet du document	7
	1.2.	L'historique de la démarche	
	1.3.	Les considérations ayant conduit à la création	
		de la Table de concertation	8
	1.4.	La mission, les objectifs et les membres de la Table de	
		concertation	9
2.	La plac	e des personnes handicapées dans la création artistique	
	2.1.	Le concept de « handicap »	11
	2.2.	Le concept de « l'accessibilité à la	
		pratique culturelle »	12
	2.3.	Le concept de « pratique artistique »	13
	2.4.	Les interventions du ministère de la Culture, des	
		Communications et de la Condition féminine	14
		2.4.1- L'Enquête sur les pratiques culturelles au Québec	
		2.4.2- L'enquête concernant les pratiques culturelles des personnes handicapées2.4.3- L'accessibilité des établissements culturels aux personnes handicapées	
		2.4.4- L'accueil des personnes handicapées dans les musées	
	2.5.	Un phénomène bien réel	17
		2.5.1- Sur le plan international 2.5.2- Au Canada	
		2.5.3- Au Québec	
	2.6.	Les acteurs de la pratique artistique impliquant	
		les personnes handicapées	21
3.	Les atte	entes	25
4	Conclus	sion	26

5. Annexes

5.1.	Les organismes membres de la Table de concertation	27
5.2.	Les multiples visages du handicap	37
5.3.	Références utiles	46

Prologues

Ce rapport de la *Table de concertation des organismes œuvrant dans le domaine culturel auprès des personnes handicapées* s'inscrit bien dans la *Politique gouvernementale pour accroître la participation sociale des personnes handicapées* adoptée le Conseil des ministres du Québec a adopté le 4 juin 2009.

Cette politique est intitulée :

« À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité »

et poursuit notamment les objectifs suivants :

- ⇒ une amélioration significative des conditions de vie des personnes handicapées, notamment en réduisant l'isolement social des personnes handicapées;
- ⇒ <u>une réponse complète aux besoins essentiels des personnes handicapées</u>, notamment en leur offrant la possibilité de se déplacer sans contraintes supplémentaires d'accessibilité, de temps et de coût, peu importe le lieu et les moyens utilisés;
- ⇒ <u>la parité entre les personnes handicapées et les autres citoyens dans l'exercice des rôles sociaux</u>, notamment par l'accroissement de la participation des personnes handicapées à des activités de loisir, de sport, de tourisme et de culture.

De même, les membres de la *Table de concertation des organismes œuvrant dans le domaine culturel auprès des personnes handicapées* jugent pertinent de citer ici un extrait de cette recommandation de l'UNESCO relativement à la condition de l'artiste :

Extrait de la

Recommandation relative à la condition de l'artiste

adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO à sa 21^e session, Belgrade, le 27 octobre 1980

« Les États membres, reconnaissant le rôle essentiel de l'art dans la vie et le développement de la personne et de la société, se doivent en conséquence de protéger, défendre et aider les artistes et leur liberté de création. À cet effet, ils prendront toute mesure utile pour stimuler la création artistique et l'éclosion des talents, notamment par l'adoption de mesures susceptibles d'assurer la liberté de l'artiste, faute de quoi celui-ci ne saurait répondre à sa mission, et de renforcer son statut par la reconnaissance de son droit de jouir du fruit de son travail. Ils s'efforceront par toutes mesures appropriées d'augmenter la participation de l'artiste aux décisions concernant la qualité de la vie. Par tous les moyens dont ils disposent, les États membres devraient démontrer et confirmer que les activités artistiques ont un rôle à jouer dans l'effort de développement global des nations pour constituer une société plus humaine et plus juste et pour parvenir à une vie en commun pacifiée et spirituellement dense. »

Les personnes suivantes ont participé à la rédaction de ce document :

Marie-Josée Plouffe, professeure et chercheuse, Département des arts, Université du Québec à Trois-Rivières
Marie-Pierre Baron-Courcy, Kéroul
Maud Pinard Fréchette, Kéroul
Michel Trudel, conseiller, Kéroul
nembres de la Table de concertation des organismes œuvrant dans le domaine el auprès des personnes handicapées :
Marie-Andrée Daigle, Visions sur l'Art Québec
France Geoffroy, directrice artistique, Corpuscule Danse
André Leclerc, président-directeur général, Kéroul
Jean-François F. Lessard, directeur général et artistique, Entr'actes, productions artistiques
Jean Morasse, directeur général, La Fenêtre, Centre d'immersion aux arts
Menka Nagrani, directrice artistique, Les Productions des pieds des mains
Cindy Schwartz, directrice, Les Muses : Centre des arts de la scène

1. Introduction

1.1- L'objet du document

Le présent document a pour but de présenter la réalité des pratiques artistiques des personnes handicapées au Québec. Il s'agit d'un phénomène bien réel et qui mérite d'être mieux connu.

L'objectif sous-jacent est de faire en sorte que ces pratiques artistiques et les organismes qui soutiennent ces activités artistiques soient reconnus par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCF), et obtiennent un financement adéquat.

Il importe de souligner ici que, pour réaliser et présenter leurs productions artistiques, les artistes handicapés doivent surmonter des obstacles et des préjugés hors du commun. Il en va de même des organismes œuvrant au développement des arts et auprès des personnes handicapées.

Ce document cherche donc à mettre en lumière une zone des plus négligées du domaine artistique, un espace où l'action sociale des personnes handicapées n'a pas encore de place assignée, mais où elle tente par nécessité de surnager.

1.2- L'historique de la démarche

En 2007, l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) initiait des tables de consultation sur la politique À part...égale et invitait les représentants des organismes de défense des droits des personnes handicapées à y participer. À la table thématique du loisir, tourisme et culture, on retrouvait notamment :

- Madame Cindy Schwartz, directrice des Muses (Centre des arts de la scène), et représentante du l'Association Québécoise des Regroupements régionaux pour l'Intégration des Personnes Handicapées (AQRIPH),
- Madame Marie-Andrée Daigle, représentante de Visions sur l'Art, et
- Monsieur André Leclerc, président-directeur général de Kéroul.

Ces participants constatent alors que la dimension culturelle n'est pas suffisamment considérée dans ce processus de consultation. Pour pallier ce manque, des démarches sont entreprises notamment pour constituer la *Table de concertation des organismes* œuvrant dans le domaine culturel auprès des personnes handicapées.

Avec très peu de moyens, les personnes les plus actives œuvrant pour l'accès aux arts et à la culture des personnes handicapées ont mobilisé leurs efforts pour se faire entendre afin que l'existence de ce phénomène soit reconnue.

1.3- Considérations ayant conduit à la création de la Table de concertation

Les considérations portent sur deux aspects distincts mais complémentaires :

- 1) l'accessibilité aux lieux culturels (informations colligées par Kéroul), et,
- l'accessibilité aux pratiques artistiques (informations colligées par les responsables des organismes voués au développement des pratiques artistiques des personnes handicapées).
 - Considérant la Convention relative aux droits des personnes handicapées, signée à l'ONU le 30 mars 2007¹, qui fait état de l'utilité des contributions actuelles et potentielles des personnes handicapées au bien-être général et à la diversité de leurs communautés;
 - Considérant que le ministère de la Culture, des Communications, et de la Condition féminine a reconnu dans son Plan d'action à l'égard des personnes handicapées entendre favoriser l'accès, les formations ainsi que les pratiques culturelles des personnes handicapées;
 - Considérant que les personnes handicapées, par leur rapport au monde et à l'environnement, enrichissent la pratique artistique dans son ensemble et contribuent au renouvellement des expressions créatrices, à la diversité de l'offre culturelle et à la vitalité et au rayonnement de la culture;
 - Considérant le manque de ressources financières et l'essoufflement des ressources humaines (exemples: frais de fonctionnement, fonds pour accompagnateur, formation pour le personnel de lieux culturels, etc.) favorisant la démarche artistique et le développement de la culture;
 - Considérant que tous ont droit à un accès égal aux établissements culturels.

Les organismes voués à la pratique des activités artistiques et culturelles des personnes handicapées et à l'accessibilité des lieux culturels ont formé la Table de concertation afin de regrouper leur expertise et leurs ressources et de travailler ensemble afin de reconnaître les pratiques artistiques des personnes handicapées.

¹ http://www.un.org/french/disabilities/countries.asp?id=1300

1.4- La mission, les objectifs et les membres de la Table de concertation

La mission

Obtenir la reconnaissance des administrations publiques à l'égard des pratiques artistiques des personnes handicapées et leur soutien pour en assurer le développement.

Les objectifs

- 1. Favoriser la reconnaissance des personnes handicapées dans le domaine culturel et reconnaître que les individus ayant des handicaps font partie des artistes au Québec;
- 2. Faire reconnaître les arts en tant que vecteur de communication, de participation et d'évolution des personnes handicapées au sein de notre société;
- 3. Garantir un traitement égalitaire et équitable des personnes handicapées au cours de leurs pratiques artistiques et culturelles;
- 4. Favoriser l'accessibilité des pratiques artistiques et culturelles des personnes handicapées en région;
- 5. Assurer l'accessibilité physique ainsi que l'accès à « la pratique artistique » dans les lieux culturels qui est « une mesure d'accommodement du droit à l'égalité, applicable pour éviter une situation de discrimination »²;
- 6. Mettre en place des formations pour le personnel des lieux culturels afin qu'ils soient en mesure de répondre au besoin des artistes « pour interagir adéquatement avec les personnes handicapées, en tenant compte de leurs droits, de leurs besoins, et de leur intégration sociale »³;
- 7. Assurer un financement annuel par le MCCCF afin d'appuyer les organismes qui œuvrent à la pratique et à l'accessibilité de la culture, en conformité des intérêts grandissants de la clientèle actuelle et en devenir;
- 8. Développer les ressources financières, humaines, matérielles et logistiques, pour promouvoir la pratique artistique et l'accessibilité à la pratique culturelle;

³ Idem.

9

² Gouvernement du Québec, Office des personnes handicapées du Québec, À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité, Drummondville, juin 2009, p.30

- Trouver des solutions afin d'éviter que les artistes handicapés se voient retirer leur support financier (aide sociale, CSST, etc.) suite à des revenus artistiques, considérant que ces personnes vivent avec de réels obstacles de pauvreté et que cette condition affecte l'ensemble de leur existence et compromet sérieusement leur participation sociale4:
- 10. Valoriser et faire la promotion des programmes de formation atypiques dans le domaine des arts s'adressant aux personnes handicapées;
- 11. Favoriser l'intégration et le partenariat des artistes handicapés avec des artistes et des regroupements d'artistes professionnels;
- 12. Fournir des lieux pour les pratiques artistiques des artistes handicapés pour la mise en valeur de leurs réalisations : lieux d'exposition d'arts plastiques, de soirées musicales, de théâtre, de contes ou de rencontres avec d'autres artistes (handicapés ou non), et assurer de même l'accessibilité de ces lieux:
- 13. Mettre sur pied un programme d'accompagnement pour les artistes handicapées afin de les assister dans leur cheminement artistique.

Les membres⁵

La Table de concertation des organismes œuvrant dans le domaine culturel auprès des personnes handicapées regroupe les organismes suivants :

- Corpuscule Danse
- Entr'actes, productions artistiques
- Kéroul / Tourisme et culture pour personnes à capacité physique restreinte
- La Fenêtre, Centre d'immersion aux arts
- Les Muses : Centre des arts de la scène
- Les Productions des pieds des mains
- Visions sur l'Art Québec

Les membres de la Table de concertation ont bénéficié du soutien et de l'expertise de madame Marie-Josée Plouffe, professeure et chercheuse au Département des arts de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

⁴ Idem., p. 41

⁵ Les organismes membres de la *Table de concertation* sont plus amplement présentés à l'Annexe 5.1 du présent document.

2. La place des personnes handicapées dans la création artistique

Depuis plus de vingt-cinq ans, des personnes et des organismes concernés tentent de répondre aux besoins exprimés par des personnes handicapées : ceux de « faire de l'art », d'« avoir accès aux pratiques culturelles », d'« avoir accès à une pratique artistique ».

Il s'agit d'un phénomène social émergent où des personnes cessent d'être considérées comme des « malades » marginalisés dont on doit s'occuper, et deviennent des personnes « à part entière » qui peuvent « exercer leur droit à l'égalité ».

Le Gouvernement du Québec s'implique dans ce mouvement social par sa Politique gouvernementale pour accroître la participation sociale des personnes handicapées :

« Cette politique en interpellant tous les secteurs de l'action gouvernementale est la première du genre à être adoptée au Québec. Ce fait sans précédent marque un tournant et réaffirme l'engagement du gouvernement à relever ce défi de faire du Québec un endroit où les personnes handicapées peuvent vivre à part entière! »

Jean Charest, Premier ministre du Québec⁶.

2.1- Le concept de « handicap »

Les termes « handicap », « limitation fonctionnelle », « incapacité » sont des concepts flottants. Actuellement, il est difficile d'identifier avec précision le nombre de personnes handicapées au Québec, puisque chaque enquête se base sur une définition différente de l'incapacité.

Selon l'Enquête québécoise sur les limitations d'activités (EQLA 1998), environ 1 086 800 de Québécois et Québécoises (soit 15% de la population vivant en ménage privé) présentent une limitation fonctionnelle (dont 116 400 enfants de 0-14 ans). Il faut comprendre que la population avec incapacité étudiée dans cette enquête comprend des enfants et des adultes ayant une incapacité légère. Le ministère de l'Éducation du Québec reconnaît 18 002 enfants comme étant handicapés pour l'année 2002-2003, dans l'ensemble du secteur public de niveau préscolaire, primaire et secondaire (excluant les élèves qui présentent des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage).

Les estimations de la Direction de l'évaluation, de la recherche et de l'intervention nationale de l'OPHQ⁷ reconnaissent 642 645 personnes vivant avec une incapacité en 2001⁸.

⁶ Office des Personnes Handicapées du Québec. 2009. « Message du Premier Ministre », p. III [En ligne] http://www.ophq.gouv.qc.ca/documents/DGA-0015%20Politique%20A%20part%20entiere%20Integrale_2009-04-16 app version finale graphique.doc (document consulté le 26 mars 2010)

⁷ Les estimations ont été réalisées à partir des taux provinciaux publiés dans L'incapacité et les limitations d'activités au Québec. Un portrait statistique à partir des données de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités 2001 (EPLA), de l'Institut de la statistique du Québec (mai 2006).

Cependant, ces personnes ne vivent pas nécessairement des situations de handicap dans toutes les sphères d'activités et peuvent avoir accès au courant régulier de services⁹. Dans sa *Convention relative aux droits des personnes handicapées*¹⁰, l'ONU reconnaît que :

« (...) la notion de handicap évolue et que le handicap résulte de l'interaction entre des personnes présentant des incapacités et les barrières comportementales et environnementales qui font obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres »

L'interprétation de ces chiffres nous amène à définir plus précisément ce que nous entendons par « personnes handicapées ». Dans le cadre de ce document, nous désignons des personnes en situation sociale de handicap, celles qui ne peuvent pas participer aux activités artistiques proposées par les services réguliers à cause de leur handicap.

2.2- Le concept de « l'accessibilité à la pratique culturelle »

Pour le ministère de la Culture et de la Communication du gouvernement français, l'accessibilité se décline par les champs suivants¹¹ :

- Accéder aux lieux : une question d'architecture et d'accueil;
- Accéder aux produits de l'industrie culturelle (cinéma, télévision, édition...), aux œuvres et à leur connaissance de manière active : une question de scénographie, d'adaptation de l'offre culturelle, de dispositifs techniques et de médiation humaine;
- Accéder au patrimoine et à sa connaissance en tant que public : une question d'adaptation de l'offre culturelle et de médiation humaine;

Le ministère de la Culture et de la Communication du gouvernement français vise également à **rendre le public acteur de sa pratique culturelle**, pour lui permettre à la fois de prendre connaissance de ce patrimoine et de l'apprécier, de se l'approprier pour le transmettre à son tour à son entourage.

- Accéder à l'information, aux outils de la pensée, au discours critique, à l'échange

⁸ Les calculs ont été effectués à partir des taux de prévalence provinciaux. Les estimations ont été arrondies vers le haut, au multiple de 5 le plus près. La population cible (taux provinciaux) est constituée d'individus vivant dans les ménages privés et certains ménages collectifs non institutionnels. Les personnes qui vivaient en institution, celles vivant au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut ainsi que celles vivant sur les réserves des Premières Nations en sont exclues.

⁹ Par exemple : une personne qui a perdu des doigts à la suite d'un accident de travail est considérée handicapée. Ce handicap, cependant, ne l'empêche pas de suivre un atelier de danse ou de peinture dans le courant régulier.

¹⁰ http://www.un.org/french/disabilities/default.asp?id=1413

Délégation interministérielle aux personnes handicapées, <u>Définition de l'accessibilité</u>, <u>une démarche interministérielle</u>, Paris, septembre 2006, 67 pages; page 23. Document disponible en ligne : http://www.travail-solidarite.gouv.fr/IMG/pdf/GuideAccessibilite DIPH.pdf

culturel, à la parole citoyenne : une question d'apprentissage et de bonne maîtrise de la langue;

- Accéder aux pratiques artistiques en tant qu'acteur dynamique :

- aux pratiques professionnelles : une question d'adaptation des cursus et des techniques d'apprentissage, en lien avec la mise à disposition de dispositifs techniques;
- aux pratiques en amateur : une question de médiation humaine, d'adaptation de la pédagogie, en lien avec la mise à disposition de dispositifs techniques.

La formation des professionnels de la culture et l'information des usagers en sont les préalables.

LA PRATIQUE CULTURELLE Préalable : formation des professionnels de la culture			
ACCÈS AUX LIEUX	ACCÈS AUX OEUVRES	ACCÈS AUX PRATIQUES	ACCÈS AUX FORMATIONS
Institutions patrimoniales Produits de l'industrie culturelle Information Au langage Formation professionnelle	Médiation humaine Dispositifs techniques	Médiation humaine Adaptation de la pédagogie Dispositifs techniques	Médiation humaine Adaptation des cursus et des techniques d'apprentissage Dispositifs techniques

2.3- Le concept de « pratique artistique »

Nous considérons la pratique des arts dans son acception la plus complète et la plus large. La pratique artistique implique toute personne qui fait une activité en lien avec l'art. Cette activité peut être faite de façon privée ou publique, de façon amateur, commerciale ou professionnelle. Ce concept semble faire sens commun puisqu'il est utilisé dans tous les documents de l'Unesco sans qu'une définition en soit faite. L'Unesco lui accorde un rôle essentiel:

« Les arts et leurs pratiques constituent, en effet des champs de connaissance et d'apprentissage d'une importance capitale pour le développement harmonieux des enfants, des adolescents et des jeunes. Les différentes formes artistiques ou disciplines possèdent chacune d'entre elles un langage dont l'apprentissage des principaux mécanismes

et techniques multiplient les possibilités de communication, d'expression et de créativité de l'être humain »; « les arts font et doivent faire partie intégrante de la vie et il est nécessaire et approprié que les gouvernements contribuent à instituer et à maintenir non seulement un climat propice à la liberté d'expression artistique, mais aussi les conditions matérielles facilitant l'expression de ce talent créateur »

2.4- Les interventions du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

2.4.1- L'Enquête sur les pratiques culturelles au Québec¹²

Le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) réalise aux cinq ans une enquête d'envergure sur les pratiques culturelles auprès de la population québécoise âgée de 15 ans et plus. Cette enquête permet d'obtenir des données sur la lecture, les sorties au cinéma et au spectacle, la fréquentation de lieux culturels, l'achat d'œuvres d'art et d'œuvres de métiers d'art, l'écoute musicale, les pratiques en amateur, engagées (bénévolat, mécénat) et médiatiques ainsi que sur l'équipement audiovisuel des ménages.

La fréquentation de ces établissements est détaillée selon le sexe, l'âge, les revenus, le statut d'emploi, la langue, le nombre de personnes par ménage, etc.

Malheureusement, cette étude ne fait aucunement mention des pratiques culturelles des personnes handicapées.

L'accessibilité aux établissements culturels y est définie davantage comme fonction de leur localisation et de leur tarification, et non quant à l'aménagement physique des lieux pour les rendre accessibles aux personnes handicapées :

« Le concept d'accessibilité est large et recoupe plusieurs dimensions, dont la détermination de l'offre, les conditions d'accès pour le citoyen (connaissance, budget et accès physique) et le temps libre disponible. Ces indicateurs peuvent avoir une influence sur la perception qu'ont les citoyens de l'accessibilité d'un lieu. »

« Dans le cadre de cette section, l'accessibilité fait référence à la distance par rapport au domicile. » ¹³

14

¹² Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, **Enquête sur les pratiques culturelles au Québec - 6e édition**, Direction de la recherche et de l'évaluation de programmes; GARON, Rosaire; LAPOINTE, Marie-Claude, Février 2010, 390 pages. (Document disponible sur le site du MCCCF)

La fréquentation des lieux culturels, chapitre 4 de l'Enquête, pages 171 et 172.

On n'y trouve pas non plus de données sur les pratiques artistiques des personnes handicapées.

2.4.2- L'enquête concernant les pratiques culturelles des personnes handicapées

Dans le cadre de son Plan d'action 2009-2010 à l'égard des personnes handicapées, le MCCCF prévoit mener une enquête sur les pratiques culturelles des personnes handicapées (Mesure 5) :

« Dans le but d'aider les intervenants à mieux comprendre les pratiques culturelles des personnes handicapées, le Ministère évaluera la pertinence et la faisabilité de réaliser une étude auprès des personnes handicapées pour savoir si leur handicap est un obstacle à la pratique d'activités culturelles et si l'offre culturelle tient compte de leurs besoins.

La première phase sera consacrée à réunir les éléments nécessaires pour la prise de décision concernant, d'une part, la pertinence et la faisabilité d'une telle étude et, d'autre part, les conditions nécessaires à son éventuelle réalisation. »

« Le Ministère entend réaliser à l'été 2009 le recensement des études sur le comportement des personnes handicapées au plan des pratiques culturelles, déterminer les conditions d'une mise en œuvre : faisabilité, financement, collaborations, etc. (une fois complété le tour d'horizon de la littérature pertinente). »

« Si la décision est positive, l'élaboration du questionnaire se fera en 2010-2011. »

Depuis, des rencontres ont eu lieu avec Kéroul et les ministères des Transports, du Tourisme et l'Office des personnes handicapées du Québec en vue de réaliser une vaste étude sur les comportements et les attitudes des personnes à capacité physique restreinte en matière de pratiques touristiques et culturelles au Québec. Un volet de cette étude portera évidemment sur leurs pratiques culturelles ¹⁴.

2.4.3- L'accessibilité des établissements culturels aux personnes handicapées

L'une des mesures prévues au plan d'action 2009-2010 du MCCCF, porte sur l'accessibilité des lieux :

CONCERNANT L'ACCESSIBILITÉ DES LIEUX

L'objectif du programme Aide aux immobilisations – l'un des quatre programmes d'aide financière qui s'adressent aux municipalités, aux organismes et aux particuliers – est d'offrir aux artistes et aux artisans des

¹⁴ À noter que Kéroul a mené une étude similaire auprès des personnes à capacité physique restreinte des marchés de l'Ontario et de la Nouvelle-Angleterre au cours de l'année 2009 : Kéroul et *LPB RECHERCHE CONSEIL MARKETING*, Enquête auprès des personnes à capacité physique restreinte, Présentation au Conseil d'administration de Kéroul, 17 mai 2010.

espaces de travail conformes aux standards professionnels, et aux citoyens, un accès à des lieux et à des équipements culturels de qualité. À cet effet, le Ministère participe financièrement aux travaux d'érection, de restauration, de rénovation et de mise aux normes des différents équipements culturels partout sur le territoire, notamment dans les secteurs des bibliothèques, des arts de la scène, de la muséologie et de la préservation du patrimoine bâti religieux. Lorsque les travaux s'y prêtent, le Ministère favorise la mise aux normes des équipements dans un objectif d'accessibilité universelle de ces lieux.

Mesure 2

Afin d'inciter les sociétés d'État et les organismes dont il soutient le fonctionnement à favoriser une accessibilité universelle des lieux à vocation culturelle ouverts au public, le Ministère entend faire établir, sur une période de trois ans, un diagnostic quant à l'état de l'accessibilité de ces lieux pour les personnes handicapées. Les travaux requis pour l'adaptation de ces lieux seront par la suite admissibles au programme *Aide aux immobilisations* du Ministère.

Le mandat de réaliser le diagnostic a été confié à l'organisme Kéroul : Tourisme & culture.

Mesure 3

Le Ministère entend aussi favoriser l'accessibilité des lieux culturels, ouverts au public, qu'il soutient par son programme Aide aux immobilisations, et qui seront construits au cours des mois et des années à venir. Il sensibilisera aux exigences du Code de construction du Québec à l'égard des personnes handicapées mais aussi aux éventuels besoins en matière d'aménagement intérieur ou d'équipements spécialisés les intervenants, employés du Ministère, des municipalités ou de tout autre organisme devant planifier, coordonner ou analyser un projet de construction d'un lieu à finalité culturelle.

Deux cadres de référence ayant pour fonction de guider les intervenants dans leurs projets d'établissement d'une institution muséale et d'une salle de spectacle sont en voie de réalisation. Dans chacun de ces documents, un chapitre est maintenant consacré à la réalité des personnes handicapées. Le Ministère entend publier les cadres de référence sur les institutions muséales et les salles de spectacle et mettre en chantier les deux autres cadres de référence prévus pour les bibliothèques et les écoles de formation.

Kéroul a été mandaté par le MCCCF, dans le cadre d'une entente triennale 2007-2010, pour évaluer l'accessibilité de 260 musées et salles de spectacles soutenus par le Ministère. Le projet vise également à favoriser la consultation des regroupements nationaux et des organismes œuvrant en culture auprès des personnes à capacité physique restreinte.

2.4.4- L'accueil des personnes handicapées dans les musées

En 2009, le MCCCF a publié le document intitulé *Accueillir les personnes handicapées dans les musées : une démarche simple pour des services adaptés.*¹⁵

Les membres de la Table de concertation tiennent à souligner cette initiative du Ministère. Il s'agit d'un document fort complet qui favorisera assurément l'accès et la participation des personnes handicapées aux différentes activités offertes par les institutions muséales du Québec.

2.5- Un phénomène bien réel

2.5.1- Sur le plan international

La pratique artistique des personnes handicapées est un phénomène porteur d'un potentiel artistique novateur. Il s'agit d'une pratique sociale particulière, vécue par un groupe hétérogène de personnes qui ont en commun de « faire de l'art » et d'être pour autant « handicapées ». Cette pratique est un lieu significatif de participation sociale pour les personnes elles-mêmes. Cependant, le Québec présente un retard par rapport à de nombreux pays concernant le développement et la promotion de ce champ. Ce retard étant lié, entre autre, à une méconnaissance et à un sous financement.

Suite aux grands mouvements sociaux et aux revendications collectives de la fin du 20^{ième} et du début du 21^{ième} siècle, nous assistons à l'émergence d'un projet de société assurant l'exercice des droits humains.

Les premières propositions qui intégraient les personnes handicapées dans la pratique artistique ont été faites par des groupes marginalisés utilisant le médium de l'art pour soutenir leur revendication culturelle¹⁶. L'émergence de cette pratique apparaissait alors comme une extension naturelle du mouvement du droit des personnes handicapées.

C'est au cours des années 70, principalement aux États-Unis et en Europe centrale, que la pratique artistique incluant des personnes en situation de handicap se développe de façon plus importante, alors que l'on recense une augmentation marquée des travaux produits par des artistes handicapés¹⁷. Ce phénomène social et culturel atypique n'a pas pris uniquement source des personnes handicapées, mais également d'une volonté du milieu artistique d'explorer de nouvelles avenues, d'innover et de proposer de nouvelles façons de voir le monde, d'intégrer les différences à la culture.

_

¹⁵ Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, <u>Accueillir les personnes handicapées dans les musées : une démarche simple pour des services adaptés</u>, Service de soutien aux institutions muséales, Québec, 2009, 35 pages. Document disponible à l'adresse électronique suivante :

http://www.mcccf.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/guide acc handicapes.pdf

¹⁶ Ryerson RBC Institute for Disability Studies Research and Education, 2004, 5.

¹⁷ Barnes, Mercer 2001.

L'Angleterre, la France et la Belgique apparaissent comme des précurseurs dans la reconnaissance sociale et politique des pratiques artistiques des personnes handicapées. On y compte un nombre impressionnant de mesures de soutien et de ressources, incluant des organisations artistiques, des ressources financières publiques, des programmes de recherche, etc.¹⁸ De plus, à titre de reconnaissance des disciplines, le Conseil des Arts britanniques a implanté un Arts and Disability Monitoring Comitee ainsi qu'un Arts and Disability Officer.

En 2003, afin de coïncider avec l'Année européenne des personnes handicapées ainsi que le dixième anniversaire de la résolution de l'ONU pour l'égalisation des chances des personnes handicapées, l'Union Européenne a créé la Déclaration Européenne art, culture. médias et handicaps. Cette déclaration vise la reconnaissance de l'accès à la culture comme droit inaliénable, inhérent à l'être humain et tend à affirmer l'égalité des chances dans l'accès à la culture, l'accès aux œuvres, au patrimoine et aux pratiques artistiques comme l'une des valeurs de l'identité européenne.

ONU : Règles pour l'égalisation des chances des handicapés 19 :

Règle 10 Culture :

Les États feront en sorte que les handicapés soient intégrés dans les activités culturelles et puissent y participer en toute égalité.

- 1. Les États devraient faire en sorte que les handicapés aient la possibilité de mettre en valeur leur potentiel créatif, artistique et intellectuel, non seulement dans leur propre intérêt, mais aussi dans celui de la collectivité, que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural. Sont visées des activités comme la danse, la musique, la littérature, le théâtre, les arts plastiques, la peinture et la sculpture. Il convient, surtout dans les pays en développement, de mettre l'accent sur des formes d'art traditionnelles et contemporaines telles que les marionnettes, la récitation et l'art de conter.
- 2. Les États devraient veiller à ce que les handicapés aient accès aux lieux d'activité culturelle tels que théâtres, musées, cinémas et bibliothèques.
- 3. Les États devraient prendre des dispositions spéciales pour rendre la littérature, le cinéma et le théâtre accessibles aux handicapés.

Cette reconnaissance et le soutien institutionnel apporté au mouvement et aux artistes représentent une source d'inspiration.

¹⁸ Voir http://www.arcadea.org/.
¹⁹ http://www.un.org/french/disabilities/default.asp?id=733#26

2.5.2- Au Canada

Les diverses pratiques artistiques des personnes handicapées sont présentes à travers le monde, y compris au Canada.

Deux organismes canadiens se consacrent à l'étude de ce phénomène. La Society for Disability Arts and Culture ainsi que le Ryerson University's Institute for Disability Studies Research and Education constituent deux organisations qui par leur recherche, leur enseignement et leur implication sociale soutiennent les efforts de participation sociale des personnes en situation d'handicaps. Établie en 1998 et basée à Vancouver, la Society for Disability Arts and Culture a organisé la célébration KickstART; le premier festival international d'arts et de culture intégrant des personnes handicapées au Canada. Néanmoins, en dépit de la croissance du phénomène et des propositions, les contraintes demeurent nombreuses pour les artistes handicapés et pour ceux voulant promouvoir leur travail²⁰. Une des principales contraintes est le manque d'encadrement et de structure qui amène un épuisement des ressources humaines et qui entretient une gestion par projets.

Pour sa part, le Conseil des Arts du Canada annonce dans son Plan stratégique 2008-2011 qu'il :

«... interviendra activement dans les circonstances qui, à son avis, nécessitent des mesures spéciales. Il soulignera la diversité comme composante prédéterminée de toutes ses stratégies de communication et, à mesure que ses ressources le permettent, il explorera la possibilité d'y ajouter de nouvelles dimensions, comme l'appui aux artistes handicapés »²¹.

2.5.3- Au Québec

Au Québec, cette volonté d'intégrer les personnes handicapées est assez récente et fait suite au mouvement de désinstitutionalisation amorcé dans les années 70²².

Malgré la présence de nombreux organismes œuvrant dans ce domaine et en dépit de l'élaboration de mesures par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, visant à favoriser l'accès et la formation des personnes handicapées, aucun cadre institutionnel ne vient appuyer concrètement les démarches visant la reconnaissance de cette diversité culturelle ainsi que l'intégration des personnes handicapées à la pratique de l'art.

19

²⁰ Ryerson RBC Institute for Disability Studies Research and Education, 2004, 42.

²¹ CAC. Cap sur l'avenir: Sommaire du Plan d'entreprise pour la période 2008-2011, p. 12 [En ligne] http://www.conseildesarts.ca/NR/rdonlyres/B0F01D39-C9F2-4367-9E2ADA8EA01DA754/0/corp plan summary FEb5 fr.pdf (Page consultée le 25 juin 2009)

²² « La découverte des personnes handicapées » (Castonguay-Nepveu) 1972.

Dans le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées, le CALQ semble considérer que l'intégration des personnes handicapées passe essentiellement par une facilitation physique des accès aux lieux culturels²³.

La pratique artistique des personnes handicapées demeure principalement soutenue par des regroupements communautaires. Ces organismes répondent de façon variée, selon les désirs exprimés par les personnes handicapées de faire de l'art. Parmi les organismes les plus anciens, notons « *Pourquoi pas nous* »²⁴ (devenu *Atout Cœur*) et « *Notre Théâtre* » à Montréal, qui existent depuis trente ans. *Entr'actes, productions artistiques* de Québec et *l'École nationale d'apprentissage par la marionnette* de Chicoutimi ont quant à elles été fondés en 1990. *Les Muses : Centre des arts de la scène*, à Montréal, et *La Fenêtre, Centre d'immersion aux arts*, à Trois-Rivières, ont été fondés respectivement en 1997 et 1998, ainsi que *Corpuscule Danse*.

Certains organismes regroupent des personnes ayant le même handicap. Moins nombreux sont ceux qui rassemblent des personnes ayant des handicaps différents (Les Intrépides de Rouyn-Noranda, Les Muses: Centre des arts de la scène de Montréal, Entr'actes, productions artistiques de Québec et La Fenêtre, Centre d'immersion aux arts de Trois-Rivières). Certains organismes offrent des activités ponctuelles qui ne se répètent pas nécessairement d'une année à l'autre (Plouffe, 2009).

Faute de moyens, les actions de ces organismes se basent sur le volontariat et le bénévolat, ce qui entraîne une disparité des services et des accès selon les régions, les secteurs et les clientèles.

Nous observons un décalage entre le discours politique (par exemple la Politique québécoise À part...entière) et les mesures mises en œuvre. Le soutien gouvernemental demeure orienté vers la santé (par exemple par le soutien de services en réadaptation), plus que vers la participation sociale (par exemple par le soutien aux activités artistiques et culturelles). Malgré les discours de l'ONU, les engagements internationaux et les publications de chercheurs, nous en sommes encore à l'étape de la reconnaissance.

Les membres de la Table de concertation ont recensé les organismes qui contribuent aux pratiques artistiques des personnes handicapées. Ces organismes sont présentés à la section suivante. Il serait bien évidemment utile d'aller plus loin dans cette recherche pour en connaître les pratiques, les approches utilisées et sur les objectifs de chacun.

²³ CALQ. Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2008-2009 (approuvé par le CA du CALQ le 17 février 2009) [En ligne] http://www.calq.gouv.qc.ca/calq/politiques/handicapes.htm (Page consultée le 25 juin 2009)

²⁴ Pourquoi pas nous ? a été fondé par Noëlla Douglas, une des pionnières dans l'intégration des personnes ayant une déficience intellectuelle. Noëlla Douglas est notamment récipiendaire du Prix Dollard-Morin 1997 (catégorie « doyenne »). Elle est fondatrice des Jeux Olympiques spéciaux du Québec.

2.6. Les acteurs de la pratique artistique impliquant les personnes handicapées

Note: on comprendra que la liste qui suit n'est pas limitative.

www3.cablevision.qc.ca/lesintrepides				
www.arsaat.ca				
www.arsaat.ca				
www.arsaat.ca				
MONTRÉAL				
http://www.lesmuses.org				
notretheatre@hotmail.com				
http://theatreaphasique.com/				
http://www.paraquad.qc.ca				
http://www.corpusculedanse.com/				

MONTRÉAL			
(suite)			
Les Productions des pieds des mains (danse)	http://www.productionsdpdm.com/		
Visions sur l'Art Québec (multidisciplinaire / toutes situations de handicap)	http://www.vsaq.org/		
Atelier au fil d'Ariane (arts visuels / déficience intellectuelle)	http://www.atelierlefildariane.org/		
Atelier d'artisanat du centre-ville (santé mentale)	http://www.atelierdartisanat.org/		
Les Impatients (arts visuels / santé mentale)	http://www.impatients.ca/		
Le Centre d'apprentissage parallèle (arts visuels / santé mentale)	http://homepage.mac.com/imaier/index.html		
Centre for the arts in Human Development Faculty of Fine Arts, Concordia University (multidisciplinaire/ déficience intellectuelle)	http://www.cahd.net/		
Des paroles dans le vent, Groupe de création (multidisciplinaires / aphasie)	Chapeauté par le Théâtre Aphasique		
QUÉBEC			
Entr'actes, productions artistiques (multidisciplinaire, toutes situations de handicap)	http://www.entractes.com		
Projet Ryoko 21 (multidisciplinaire / déficience intellectuelle)			
CŒUR DU QUÉBEC			
La Maison Marie Rivier (chant, théâtre, sport / jeunesse ayant des besoins différents)	http://www.maisonmarierivier.qc.ca/		

BEAUCE				
BLACC	_			
L'Entraide Pascal Taché (théâtre / toutes situations de handicap)				
L'Association des personnes handicapées de Lévis (activités diverses et ponctuelles / toutes situations de handicap)				
Nouvel Essor	http://www.nouvelessorautisme.qc.ca/			
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE				
Les Baladins du Centre La Joie de Vivre	http://www.centrelajoiedevivre.com/			
LANAUDII	ÈRE			
LAURENTI	DES			
Les Comédiens de demain http://www.arlphl.org/				
Les Fantastiques				
LAVAL				
Association pour personnes aphasiques de Laval	http://www.apal.ca/			
Association des Traumatisés crâniens				
TRES Théâtral				
Centre d'étude masques et mouvements inc.	http://centredetudemasqueetmouvement.wordpress.com/			
ARLPHL et Maison de Ballet-Théâtre « Reflet »				
MAURICIE				
La Fenêtre, Centre d'immersion aux arts	http://www.lafenetre3r.org			

SAGUENAY		
Association Renaissance des Traumatisés-crâniens		
Association pour la promotion des droits des personnes handicapées de Jonquière		
ESTRIE		
ACTE (ACV-TCC)		
La Troupe Nouitou		
BAS du FLEUVE		
Éducation des adultes MRC des Basques		
Association des Personnes handicapées du Kamouraska- Est		
CÔTE-NORD		
Troupe sans détour (Théâtre d'action sociale, un modèle de réussite. N'a pas pour mission l'intégration des personnes en situation de handicap)		
Le Phare de Port-Cartier (théâtre, projets ponctuels / santé mentale)		
OUTAOUAIS		
MONTÉRÉGIE		
La Rose bleue, Brossard		
Zone Loisir Montérégie, St-Hyacinthe (improvisation / déficience intellectuelle)	http://www.zlm.qc.ca/	

Source: (Plouffe, 2008)

3. Les attentes

Au terme de leur démarche, les membres de la Table de concertation formulent les attentes suivantes à l'égard des instances gouvernementales :

1) La reconnaissance du MCCCF à l'égard :

- a. de la pratique artistique des artistes handicapés;
- b. des organismes œuvrant dans le domaine culturel auprès des personnes handicapées;
- c. de la nécessité de rendre les lieux des pratiques artistiques accessibles aux artistes handicapés.

2) Le soutien financier du MCCCF afin de favoriser

- a. ces pratiques artistiques,
- b. l'accès aux lieux de production artistique,
- c. l'accompagnement des artistes handicapées par des organismes œuvrant en culture.
- 3) Que cette reconnaissance et ce soutien financier à la pratique artistique des personnes handicapées fassent l'objet d'une politique du MCCCF, qui sera conçue en collaboration avec les membres de la Table de concertation des organismes œuvrant dans le domaine culturel auprès des personnes handicapées.
- 4) La généralisation de l'accessibilité universelle des lieux et des établissements culturels (avant et arrière scène).
- 5) L'appui de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) aux demandes de la Table de concertation des organismes œuvrant dans le domaine culturel auprès des personnes handicapées adressées au MCCCF.

4. Conclusion

La pratique artistique des personnes handicapées est un phénomène social bien réel qui nécessite que les instances publiques se penchent sur la question.

La reconnaissance passe par la prise en considération de cette pratique artistique et culturelle atypique.

La reconnaissance passe également par la mise en place d'infrastructures universellement accessibles pour les artistes et les consommateurs de culture.

Les membres de la *Table de concertation des organismes œuvrant dans le domaine culturel auprès des personnes handicapées* souhaitent échanger avec le MCCCF en vue de d'instaurer une politique gouvernementale soutenant adéquatement les pratiques artistiques des personnes handicapées, dans l'esprit de la *Politique gouvernementale pour accroître la participation sociale des personnes handicapées*, adoptée le Conseil des Ministres du Québec le 4 juin 2009 :

À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité

5. Annexes

5.1- Les organismes membres de la Table de concertation :

La Table de concertation des organismes œuvrant dans le domaine culturel auprès des personnes handicapées regroupe les organismes suivants :

- Kéroul / Tourisme et culture pour personnes à capacité physique restreinte
- Corpuscule Danse
- La Fenêtre, Centre d'immersion aux arts
- Les Productions des pieds des mains
- Les Muses : Centre des arts de la scène
- Visions sur l'Art Québec
- Entr'actes, productions artistiques

Les membres de la Table de concertation ont bénéficié du soutien de madame Marie-Josée Plouffe, professeure et chercheuse au Département des arts de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Le principal sujet d'étude de madame Plouffe est la pratique théâtrale avec des personnes handicapées.

Les membres de la Table de concertation tiennent à remercier madame Plouffe pour sa précieuse collaboration et son inspiration.

Chacun de ces organismes est présenté dans les pages qui suivent.

Kéroul / Tourisme et culture pour personnes à capacité physique restreinte

Kéroul est un organisme à but non lucratif voué au développement du tourisme et de la culture accessibles. Kéroul travaille avec les gouvernements et les entreprises privées afin d'accroître l'accessibilité des établissements et offre une formation sur l'accueil des personnes à capacité physique restreinte. Les cotes d'accessibilité déterminées par Kéroul pour les établissements touristiques sont reconnues par Tourisme Québec depuis 1987.

Besoins et objectifs :

- Kéroul a été mandaté par le MCCCF pour évaluer l'accessibilité des 260 institutions soutenues au fonctionnement par le MCCCF.
- Obtenir le soutien du MCCCF pour rendre accessibles tous les établissements culturels du Québec.
- S'assurer que les événements culturels soient universellement accessibles.
- Faire en sorte que l'accessibilité des lieux et l'accueil aux personnes handicapées soit un critère de sélection pour l'obtention du financement du MCCCF.
- Améliorer l'accès aux lieux de diffusion et de création (bibliothèques, salles de spectacle, cinémas, musées, etc.) ainsi que la disponibilité des moyens servant à compenser les incapacités des personnes ayant des limitations fonctionnelles afin qu'elles puissent apprécier les œuvres ou pratiquer une activité artistique.
- Obtenir l'appui du MCCCF pour l'adoption d'une Déclaration québécoise concernant l'accessibilité à la culture pour toutes les personnes ayant une incapacité.
- Que le MCCCF reconnaisse Kéroul comme son interlocuteur privilégié en matière d'accessibilité des lieux culturels, au même titre qu'il est reconnu par le ministère du Tourisme pour l'évaluation et la certification des établissements touristiques.
- Supporter la concertation entre les organismes œuvrant en culture auprès des personnes ayant des limitations fonctionnelles.

Contribution du MCCCF:

En vertu du programme *Aide aux initiatives de partenariat*, Kéroul a reçu le mandat d'évaluer l'accessibilité des 260 musées et salles de spectacle soutenus par le Ministère. Cette entente triennale vise également à favoriser la concertation des regroupements nationaux et des organismes œuvrant en culture auprès des personnes à capacité physique restreinte. La contribution du Ministère est de 65 000\$ par année pour l'évaluation de l'accessibilité.

Kéroul

4545, av. Pierre-de Coubertin, C. P. 1000, succ. M. Montréal (Qc) H1V 3R2 514-252-3104 infos@keroul.gc.ca Tourisme et culture pour personnes à capacité physique restreinte

Contact : André Leclerc, Président-directeur général

Corpuscule Danse

Corpuscule Danse, première compagnie de danse intégrée professionnelle au Québec, est née de la passion sans limites que France Geoffroy voue à la danse contemporaine, un art qu'elle développe depuis plus d'une dizaine d'années en tant que danseuse tétraplégique en fauteuil roulant. C'est en 2000 que Corpuscule Danse, la compagnie qu'elle dirige, voit officiellement le jour. L'entreprise remplit deux missions : la pédagogie, qui se traduit par l'enseignement de classes de danse adaptée dans le milieu communautaire des personnes handicapées et le milieu de la danse contemporaine, ainsi que la performance sur scène. Depuis 2000, la compagnie a présenté plus de 50 spectacles au Québec et à l'étranger aussi bien dans le milieu professionnel de la danse que dans les festivals d'arts intégrés. En implantant sa compagnie, France Geoffroy désire plus que tout partager son expertise autant dans la création que dans l'enseignement de la danse intégrée.

Besoins et objectifs :

- Rendre accessibles les studios de danse pour les personnes en situation de handicap.
- Trouver un financement de base récurrent pour le travail administratif
- Soutenir financièrement les efforts d'intégration des personnes handicapées (accompagnement spécifique, adaptation des lieux, coût abordable des services)
- Offrir deux stages de fin de semaine ainsi que deux sessions de sept semaines de danse intégrée par année.
- Produire et présenter un spectacle de danse intégrée avec les étudiants de Corpuscule Danse.
- Offrir des cours débutants, intermédiaire et avancées.
- Organiser un stage professionnel avec des professeurs invités spécialisés en danse intégrée.
- Créer un pont entre les chorégraphes professionnels québécois et les danseurs handicapés.
- Trouver une relève de danseurs handicapés pour assurer la continuité du volet performance.

Corpuscule Danse 514-759-5316 infos@corpusculedanse.com www.corpusculedanse.com

Contact: France Geoffroy, Directrice artistique



La Fenêtre, Centre d'immersion aux arts

Fondée en 1998, La Fenêtre est un organisme à but non lucratif qui dessert les personnes de la Mauricie vivant avec un handicap et qui présentent un intérêt particulier pour une forme d'art. Pour ce faire, une variété d'ateliers (arts plastiques, peinture, chant chorale, danse, théâtre, verre thermoformé...) et activités culturelles sont rendus disponibles grâce à des artistes pédagogues qui accompagnent chaque participant dans son cheminement artistique propre.

Le service d'ateliers adaptés aux besoins spécifiques de la clientèle ciblée favorise le développement personnel et artistique, l'entraide ainsi qu'une forme d'intégration sociale par la promotion des réalisations des participants et la découverte de manifestations culturelles de la région.

Besoins et objectifs :

- Obtenir la reconnaissance des arts, à tous les paliers de gouvernement, comme un créneau d'activités essentiel pour l'épanouissement et l'intégration des personnes vivant avec un handicap, mais aussi à l'enrichissement de la population en général;
- Trouver du financement récurrent favorisant une gestion des activités, saine et tournée vers l'innovation en conformité avec les intérêts grandissants de la clientèle actuelle et en devenir;
- Accompagner de façon efficace et progressive les participants dans leur cheminement artistique personnel jusqu'à un stade professionnel s'il y a lieu;
- Favoriser la diffusion des créations artistiques et la découverte de manifestations artistiques professionnelles régionales;
- Favoriser des maillages avec des artistes ou regroupements d'artistes professionnels.

La Fenêtre

460, rue Saint-Georges, C.P. 1024 Trois-Rivières (Qc) G9A 5K4 Téléphone: 819 697-2787

Télécopieur: 819 697-2930 accueil@lafenetre3r.org

Contact : Jean Morasse, Directeur général



Les Muses : Centre des arts de la scène

Fondé en 1997 Les Muses : Centre des arts de la scène a vu le jour pour combler un vide dans la formation artistique des personnes vivant une situation de handicap. Le projet alors orienté vers les arts et les loisirs vise aujourd'hui à offrir une formation professionnelle à temps plein dans le domaine des arts de la scène (théâtre, danse et chant).

L'organisme a rassemblé une solide équipe de professeurs reconnus par le milieu des arts de la scène, et a desservi depuis ses débuts une centaine d'élèves. Les élèves manifestent tous au départ des aptitudes artistiques et sont soumis à une audition. Un finissant des Muses se distingue par sa polyvalence, son professionnalisme et sa créativité.

Les Muses compte répondre à la demande grandissante du cinéma et du théâtre pour des acteurs hors normes. Un premier spectacle public rassemblant tous les stagiaires de l'époque, Ailleurs, fut créé en 2003 à la Maison de la culture Mercier. Les Muses collabore aussi étroitement avec des compagnies montantes de la scène montréalaise comme Joe Jack et John ou Les Productions des pieds des mains. À la télévision on a pu voir briller certains de nos meilleurs élèves dans des émissions comme Annie et ses hommes ou récemment Gang de rue, Tout sur moi et Virginie.

Besoins et objectifs :

- Augmenter la visibilité de nos élèves / artistes dans le milieu professionnel artistique;
- Obtenir un financement de fonctionnement récurrent afin d'assurer le maintien des services.
- Obtenir des subventions pour pouvoir continuer le projet d'augmentation de la visibilité des élèves formés, ainsi que soutenir le partenariat avec des troupes professionnelles émergentes.
- Soutenir l'insertion professionnelle des artistes en situation de handicap.

Contribution du MCCCF:

Subvention pour deux projets reçus du MCCCF, un en 2009 et un en 2010.

Les Muses : Centre des arts de la scène 5017 Saint-Hubert

Montréal (Qc) H2J 2X9 514 350-8060 poste 8834 centrelesmuses@hotmail.com

Contact: Cindy Schwartz, Directrice



Les Productions des pieds des mains

Les Productions des pieds des mains est une compagnie de danse-théâtre professionnelle qui mélange sur scène des artistes professionnels et des artistes ayant une déficience intellectuelle. Fondée en 2004 par Menka Nagrani, la compagnie crée des œuvres originales qui intègrent des personnes marginalisées dans le but d'insuffler un questionnement à la fois artistique et social. Depuis 2004 une dizaine d'artistes ayant un handicap intellectuel ont été engagés par la compagnie pour jouer auprès d'artistes professionnels reconnus. La compagnie compte jusqu'à maintenant trois productions qui ont été présentées à trente reprises à Montréal (Tangente, les Maisons de la culture) ainsi qu'en Belgique et au Japon.

Besoins et objectifs :

- Obtenir une subvention de base pour assurer le fonctionnement et l'administration de la compagnie ainsi que la promotion auprès des diffuseurs et des festivals, au Québec et à l'étranger;
- Obtenir un financement pour couvrir les frais supplémentaires engendrés par l'intégration d'artistes ayant des limitations fonctionnelles;

Frais supplémentaires engendrés par :

- la durée plus longue des répétitions en respect avec le temps d'apprentissage des personnes ayant une déficience intellectuelle;
- la nécessité d'avoir des formateurs qui assurent un coaching individualisé avec les artistes ayant une limitation;
- les besoins singuliers des personnes ayant une déficience requièrent la présence d'un accompagnateur spécialisé lors des journées de représentation;
- des frais supplémentaires proviennent également de l'élaboration et de la création d'outils pédagogiques adaptés.
- Combler les besoins matériels (local de répétition avec plancher de danse, bureau et entreposage des costumes et décors avec un accès facile aux personnes ayant un handicap intellectuel et / ou physique);
- Tous ces services, moyens et toutes ces ressources sont indispensables à la création d'un produit de qualité professionnelle et, surtout, au traitement égalitaire et équitable des artistes ayant une déficience intellectuelle. Intégrer pleinement ces personnes nécessite des ressources qui sont d'ordre financier, humain, matériel et logistique.

Les Productions des pieds des mains 5493 St-Urbain Montréal (Qc) H2T 2W8 514 916-2503 www.productionsdespiedsdesmains.com

Contact: Menka Nagrani, Directrice artistique



Visions sur l'Art Québec

Visions sur l'Art Québec qui fêtera ses vingt ans en 2013, est affilié depuis 15 ans à l'organisme international *Very Spécial Arts* fondé en 1974. Ce dernier rassemble plus de 60 pays dans la poursuite d'un but commun : ouvrir, aux quatre coins du globe, les portes du monde des arts à tous ceux qui ont des besoins particuliers. Plus de six millions de personnes participent activement aux programmes de VSA. La mission de Visions sur l'art Québec consiste à promouvoir le développement de la créativité et les talents artistiques chez les personnes ayant des limitations et des besoins particuliers, promouvoir l'intégration de ces artistes à la collectivité artistique québécoise et faire reconnaître à sa juste valeur leur apport à la vie culturelle de la communauté. L'association regroupe près de 200 membres individuels, formés de membres artistes vivant avec de multiples situations de handicap et de membres sympathisants qui soutiennent la cause.

Elle détient un nombre de bénévoles qui fournissent des milliers d'heures chaque année. Ceci ne suffit pas, compte tenu des besoins d'aide reliés aux défis, de l'Aphasie, de la cécité, de la surdité, des déficiences motrices, aux quels sont confrontés nos artistes professionnels. L'association compte aussi des membres collectifs, partenaires institutionnels et communautaires parmi lesquels :

- Le Théâtre Aphasique (www.theatreaphasique.com);
- Des Paroles dans le vent, groupe de création pour personnes aphasiques;
- Le Théâtre sur roues, théâtre amateur pour personnes vivant avec un handicap majeur;
- L'Atelier du fil d'Arianne (www.atelierlefildariane.org);
- L'Atelier d'artisanat du centre-ville, (www.atelierdartisanat.org);
- Le centre d'apprentissage parallèle (www.homepage.mac.com/imaier);
- Notre Théâtre, fondé par Louise Godel, dirigé par Mme Louise Desmarais Kannage (514-395-2359, notrethéatre@hotmail.com);
- Centre for the Arts in Human Development (www.cahd.net);
- Le centre d'étude masque et mouvement de Laval dirigé par M. Charles Normand:
- La Fenêtre de Trois-Rivières;
- Percu-en-art Inc. (offre des services d'ateliers de création à des personnes handicapées);
- La Bohème en Abitibi, Une troupe indépendante de création musicale dont la majorité des artistes vivent avec un trouble envahissant du développement.

Soutien du MCCCF...:

Au début Visions sur l'Art Québec recevait une subvention au fonctionnement de l'OPHQ, Ce fut transféré au MCCCF. Depuis quelques années Visions sur l'art est restreint à un programme de subvention par projets qui refuse toute indexation au montant de départ de l'OPHQ. Ce programme est aléatoire; pendant qu'on finance des études sur l'accessibilité des lieux culturels, l'association à été a privé sans raison autre qu'une multiplication de délais bureaucratique du montant de 26 633\$ pour l'année 2009-2010 qui pourtant est essentiel à la survie. La situation de l'organisme, malgré son dynamisme se précarise de plus en plus. L'organisme attend une directive claire du gouvernement.

Marie-Andrée Daigle pour Visions sur l'Art Québec 4835, ave Christophe-Colomb Montréal (Qc) H2J 3G8 514 597-2058 poste 3200 vsaq@vsaq.org www.vsaq.org

Contact : Marie-France Marcil, Présidente



Entr'actes, productions artistiques

Entr'actes est un organisme communautaire et culturel de Québec dont la mission est de développer, créer et diffuser un art unique, fait avec des personnes ayant des limitations fonctionnelles, en collaboration avec l'ensemble de la communauté. Le modèle proposé consiste en une expérience incomparable qui amène ses artisans à développer leurs aptitudes artistiques dans un environnement qui mise sur la rencontre des différences comme moteur de créativité.

Objectifs

- Contribuer à la prise de conscience que la réalité humaine est basée sur la diversité
- Viser le développement du potentiel créatif et artistique de chacun en lui proposant des défis à sa mesure et en lui assurant un encadrement professionnel
- Contribuer à diminuer les obstacles rencontrés par les personnes ayant des limitations fonctionnelles
- Renforcer la compréhension, la communication et l'échange entre des gens qui vivent parfois dans la méconnaissance mutuelle et dans l'ignorance des particularités de chacun
- Mettre en valeur le travail et les aptitudes de chacun de nos participants par la diffusion de nos productions dans les espaces culturels de la communauté
- Augmenter la valorisation personnelle et la confiance en soi de nos participants
- Développer chez nos participants des qualités uniques assurant son autonomie et lui permettant d'enrichir la collectivité
- Et surtout... permettre à des individus d'horizons apparemment incompatibles de se rencontrer sur un plan d'égalité en fonction d'un but commun qu'est la création artistique!

Origines

L'aventure d'Entr'actes est née en 1994 de l'initiative de Julie Demers, Jean-François Maher et Pierre Dansereau, premier directeur artistique de l'organisme. Tous trois étaient alors préoccupés par la question de la création artistique chez les personnes vivant avec des limitations fonctionnelles.

Un projet social novateur fut ainsi fondé avec l'objectif d'offrir un encadrement artistique à des personnes vivant des situations de handicap dans une dynamique de mixité avec des personnes dites « de la normalité ». Le postulat de cette démarche fondatrice est que l'expression artistique étant elle-même extérieure aux normes sociales, elle s'en trouve ainsi ouverte à la participation de tous.

Depuis, Entr'actes s'exerce à mettre sur pied de nombreux projets artistiques dans le cadre desquels des gens de tout acabit se rencontrent pour apprendre et créer.



Activités



- Chaque année, les *Atelie* ombreux participants au centre Lucien-Borne a Quepec. Ils visent l'apprentissage et la pratique d'une discipline artistique et sont ouverts à tous, sans aucune discrimination. Les ateliers offerts débouchent sur des présentations annuelles où le public est toujours au rendez-vous. Théâtre, danse, cinéma, improvisation et arts visuels sont au menu.

Productions professionnelles

- Toujours intéressé à rencontrer de nouveaux publics, Entr'actes développe et présente des productions professionnelles qui témoignent de sa démarche et sensibilisent à coup sûr. Ces spectacles font se rencontrer des participants d'Entr'actes et des artistes du milieu culturel de Québec qui partagent la scène afin d'accoucher de créations hors du commun. Nos productions professionnelles sont offertes en salle, par l'entremise de diffuseurs de Québec, ou en tournée dans des institutions scolaires, des colloques et des événements spéciaux.

Ateliers sur mesure

- Avec ses Ateliers sur Mesure, Entr'actes va à la rencontre de tout organisme qui souhaite recourir à ses services et bénéficier de son expertise. La forme de chaque atelier est adaptée aux besoins et aux intérêts des participants visés. Chaque projet sur mesure est porteur du souci de qualité propre à Entr'actes et peut prendre différentes formes, de la simple séance d'initiation à la présentation de spectacle.

Entr'actes, productions artistiques

870, avenue de Salaberry, bureau 109

Québec (Qc) G1R 2T9 Téléphone : 418 523-2679 Télécopieur : 418 523-6981

www.entractes.com

Contact : Jean-François F. Lessard,
Directeur général et artistique

5.2- Les multiples visages du handicap²⁵

Dans la culture contemporaine, le sujet fascine. Au cinéma, la vie de personnes handicapées a inspiré de nombreux créateurs. :

- Victor, l'enfant sauvage de l'Aveyron, qu'on tenta de réhabiliter et d'intégrer dans la société française, a inspiré le cinéaste François Truffaut (1969);
- L'histoire de Kaspar Hauser (Ritter von Feuerbach, 1832), enfermé dans une tour pendant des années et retrouvé à Nuremberg puis assassiné, a été romancée et mise en film par Werner Herzog (1971);
- Tommy, personnage de l'opéra rock du groupe The Who (Russel, 1975) qui chante : « hear me, feel me, touch me »²⁶;
- Le jardinier analphabète qui passe pour un philosophe, interprété par Peter Sellers dans Being there (Ashby, 1979);
- Les deux jeunes garçons en fauteuils roulants qui se croisent en silence tous les matins dans *Ultime tendresse* (Mnouchkine, 1963);
- Le Tambour de Günter Grass, réalisé par Schlöndorff (1979);
- Le personnage autiste interprété par Dustin Hoffman dans le film Rain Man (Levinson, 1988);
- Le personnage du peintre écrivain interprété par Daniel Day-Lewis dans My left foot (Sheridan, 1989). Nell (Apted, 1994);
- L'enfant sauvage, interprété par Jodi Foster; ou encore
- Le jeune trisomique Pascal Duquesnes du *Huitième jour* de Van Dormaël (1996).

L'altération des perceptions, la communication entravée, les marques du corps sont des thèmes qui inspirent les créateurs. Cette recension souligne la confusion qui existe dans notre conception du handicap. En effet, plusieurs propositions entretiennent le mythe de l'handicapé. « obiet » porteur d'un pouvoir particulier.

Pourtant, d'autres innovent et explorent la richesse potentielle de personnes marginalisées. En arts visuels, Alexa Wright²⁷ (voir figure 1.1) met en scène et photographie des corps infirmes, sans bras ou sans jambes ; Jako Bidermann questionne l'esthétique du corps et présente des corps hors normes (voir figure 1.2).

²⁵ Plouffe 2009.

²⁶ « Écoute-moi, sens-moi, touche-moi » - traduction libre.

²⁷ [En ligne] www.alexawright.com et http://www.alteregoinstallation.co.uk/main_site/index.html (Pages consultées le 12 janvier 2009).



Figure 1.1 'I' 1 d'Alexa Wright. (Tirée de Wright, Alexa. 1998-1999. Site d'Alexa Wright. [En ligne] www.alexawright.com (Page consultée le 22 janvier 2009).

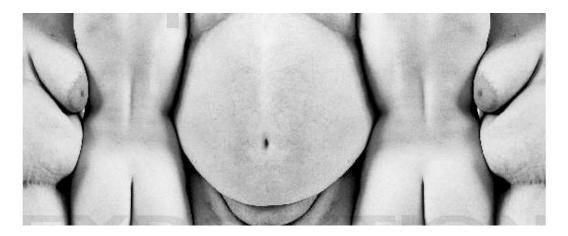


Figure 1.2 Affiche de l'exposition *Corps accord*. (Tirée de Bidermann, Jako. 2001. Exposition « Corps accord », Cap Saaa (Meudon, France). [En ligne] http://www.capsaaa.net/V2/index.php?Cap-art-culture (Page consultée le 26 août 2008)

Sur scène, metteurs en scène et chorégraphes se sont intéressés, non pas à représenter des personnes handicapées, mais à travailler avec celles-ci comme créateurs. Robert Wilson a mis en scène des créations avec Christopher Knowles, une personne ayant le syndrome de l'autisme (*Deafman Glance*, 1970; *Value of Man*, 1975). François Archambault a écrit 15 secondes (1998) pour Dave Richer, un acteur vivant avec une

paralysie cérébrale. Stéphane Crète a créé des événements artistiques avec des personnes handicapées physiquement *Liberté à la carte* et avec des personnes ayant une déficience intellectuelle *Symfolium*. Entr'actes et le Théâtre du Pallier de Québec ont créé *Du ciment sur les ailes* avec deux acteurs professionnels et deux acteurs ayant une déficience intellectuelle.²⁸

Il existe également des compagnies professionnelles qui, à travers leur démarche, s'intéressent au concept très large du handicap, explorant des thèmes comme le corps entravé, la marginalité, la différence. La compagnie Montréalaise *Des pieds, des mains* (fondée en 2004 par Menka Nagrani)²⁹ a pour mission de favoriser l'exploration, la création et la production des arts de la scène, tout en ayant une volonté d'intégrer des personnes marginalisées à ses activités professionnelles et artistiques.

Le Théâtre de la pire espèce, compagnie de théâtre professionnelle Montréalaise, a intégré un troisième acteur-marionnettiste sourd à la distribution de *Ubu sourd la table*³⁰ (voir figure 1.3). Celui-ci fait la traduction simultanée du texte et intervient dans la trame du spectacle, en manipulant des objets ou en trahissant (comme tout bon traducteur) les intentions des auteurs selon son plaisir.



Figure 1.3 Théâtre de La Pire Espèce. (Tirée de Théâtre de La Pire Espèce. 2003. *Site du Théâtre de la Pire Espèce*. [En ligne] http://www.pire-espece.com/ubusourd.htm (Page consultée le 22 janvier 2009)

[En ligne] http://www.pire-espece.com/ubusourd.htm (Page consultée le 22janvier 2009).

²⁸ [En ligne] http://www.theatreperiscope.qc.ca/_uploads/image/Communiqueducimentsurlesailes.pdf (Page consultée le 22 janvier 2009)

²⁹ [En ligne] http://www.productionsdpdm.com (Page consultée le 22 janvier 2009).

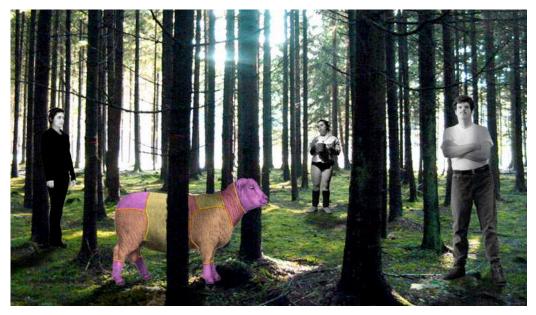


Figure 1.4 Affiche de la compagnie Joe Jack and John. (Tirée de Joe, Jack and John. 2009. Site de la compagnie de théâtre Joe, Jack and John [En ligne] http://www.joejacketjohn.com/ (Page consultée le 22 janvier 2009).

La compagnie de théâtre Joe. Jack & John³¹ travaille avec un *casting* d'acteurs singuliers et de tout horizon. La metteure en scène Catherine Bourgeois a notamment travaillé avec une comédienne ayant une déficience intellectuelle dans tout le processus de création de Quand j'étais un animal (manuel de taxidermie).

Le TRES (Théâtre de Recherche pour Entendants et Sourds), à Laval, est une compagnie professionnelle qui oriente sa démarche de recherche et de création autour d'une exploration théâtrale d'un langage corporel commun entre deux cultures, sourde et entendante, autre que la voix et la Langue des Signes Québécoise.

À l'inverse de ces artistes inspirés par le thème du handicap, des personnes qui vivent avec un handicap travaillent, quant à elles, comme artistes professionnels dans le courant régulier culturel (Dave Richer³², Mat Fraser, Geneviève Morin-Dupont, Martin Deschamps) (voir figures 1.5). Ces artistes de la scène s'inscrivent dans une démarche conventionnelle et deviennent le modèle social d'une possible intégration. Quelques-unes de ces personnes

 31 [En ligne] http://www.joejacketjohn.com/ (Page consultée le 22 janvier 2009).
 32 Dave Richer a étudié le théâtre au cégep de St Laurent. En 1997, il remporte le Masque de la révélation de l'année pour la pièce « 15 Secondes ». Il joue plusieurs rôles à la télévision dans des séries telles : Jasmine, Lance et compte IV, Virginie, Bob Gratton : Ma vie, My life. Animateur au 5^e gala du Studio à Juste pour rire 2001, il a participé comme humoriste au Festival Juste pour rire et au Grand Rire Bleue.

demeurent des créateurs, explorent et proposent de nouvelles avenues, comme Simona Atzori (voir figure 1.6) et France Geoffroy (voir figure 1.7).



Figure 1.5 Geneviève Morin-Dupont, comédienne professionnelle. Finissante du Centre des arts de la scène, Les Muses. [En ligne] <u>www.lesmuses.org/</u> (Page consultée le 22 janvier 2009)



Figure 1.6 La danseuse Simona Atzori, de la Compagnie Pescara Dance, Italie. [En ligne] http://www.simonarte.com/ (Page consultée le 26 août 2008).



Figure 1.7 Les danseurs France Geoffroy et Harold Rhéaume, de *Corpuscule Danse*. Photographe : Philippe Bossé. Chorégraphe : Harold Rhéaume. [En ligne] http://www.corpusculedanse.com/ (Page consultée le 22 janvier 2009).

En Europe, des centres de formation et d'exploration artistique existent depuis plus de vingt ans. En Belgique, le Creham (Créativité et Handicap Mental) œuvre depuis 1980 à développer les talents artistiques des personnes ayant une déficience intellectuelle en arts plastiques et en arts de la scène et à les promouvoir par des expositions, des spectacles et des concerts³³.

En France, Michel Reynaud, auteur, metteur en scène, professeur d'art dramatique et éducateur spécialisé, a fondé en 1986 le *Centre d'aide par le Théâtre Eurydice*. Les comédiens handicapés de la troupe sont salariés. Ils participent à la création, la réalisation scénographique et aux représentations³⁴.

Le Graeae, à Londres, (voir figure 1.9) est une compagnie de théâtre qui dirige des personnes handicapées (physiques et sensorielles) à développer des compétences d'acteur, d'auteur et de metteur en scène. La compagnie offre un programme d'entraînement pour acteur et des ateliers d'écriture. De plus, le Graeae soutien l'inclusion des personnes handicapées à des performances professionnelles.



Figure 1.8 Acteur du Graeae (Londres), compagnie de théâtre incluant des personnes handicapées (physiques et sensorielles) et non handicapés. [En ligne] http://www.graeae.org/ (Page consultée le 22 janvier 2009)

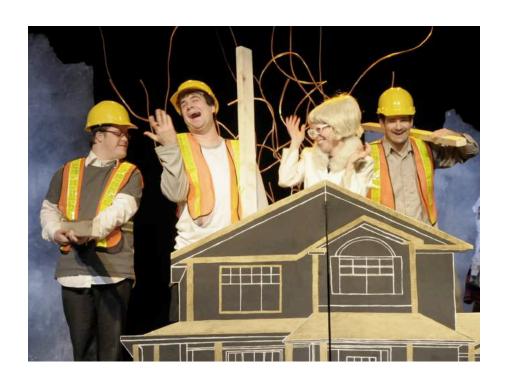
_

³³ http://www.creahm.be/

³⁴ http://www.cat-eurydice.asso.fr/



Figure 1.9 L'effet de présence : deux acteurs de la Compagnia Pippo Delbono dans *Questo buio feroce*, présenté au Festival Transamérique (Montréal) [En ligne] http://lepoisson-soluble.blogspot.com/2008/06/lhomme-sida.html (Page consultée le 10 juin 2009)





Figures 1.10 et 1.11 : Photo et affiche de la production *Du ciment sur les ailes* mettant en vedette Olivier de la Durantaye, Sophie Martin, Jean-Simon Cantin et Nicolas Létourneau. Texte de Serge Bonin. Mise en scène de Jean-François F. Lessard. Présenté par Entr'actes (www.entractes.com (http://www.entractes.com) au Théâtre Périscope du 18 au 29 novembre 2008, Québec.

Photo de Louise Leblanc. Affiche de Marie-Renée Bourget-Harvey.

5.3- Références utiles

- Atzori, S. 2009. Site de Simona Atzori. [En ligne] http://www.simonarte.com/ (Page consultée le 22 janvier 2009).
- Barnes, C. & Mercer, G. (2001) *Disability Culture: Assimilation or Inclusion?* In <u>Handbook of Disability Studies</u>, ed. Albrecht, G., Seelman, K., & Bury, M. London: Sage Publications. 515-534.
- Bonnefon G. 1991. « Faire du théâtre », *Vie sociale et traitements*, Paris : Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active, n°22, pp. 36-38.
- Bonnefon G.1997. Art et lien social, les pratiques artistiques des personnes handicapées. Paris : Desclée de Brouwer.
- Bidermann, Jako. 2007. Corps accord. Affiche de l'exposition à Cap Saaa, Meudon, France, 21-22 septembre 2007. [En ligne] http://www.capsaaa.net/V2/index.php?Cap-art-culture (Page consultée le 26 août 2008).
- Bolduc, M. 1988. L'intégration sociale des personnes ayant une déficience intellectuelle. Québec : Les Publications du Québec.
- Bourassa, H. « Une mauvaise loi », Le Devoir, 28 et 29 mars 1921, p. 1
- Camirand, J. et M. Levasseur. 2001. *Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998*. Québec : Institut de la statistique du Québec
- Camirand, J. et J. Aubin. 2004. « *L'incapacité dans les familles québécoises* ». Québec : Direction Santé Québec, Institut de la statistique du Québec et Office des Personnes Handicapées du Québec.
- Castonguay C. et G. Nepveu. 1972. « *La découverte des personnes handicapées* ». Rapport de la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social, 7 vol., Québec, 1967-1972. Québec : Éditeur officiel du Québec.
- Dal'Secco E. 1999. « Une rencontre à deux voix : Bruno Netter et Monica Companys ». Déclic familles et handicaps, Lyon : ERAC, 9, n°61, p. 20-21.
- Dauzat, A., J. Dubois, H. Mitterand. c1993. Dictionnaire étymologique et historique du français. Paris : Larousse.
- Duval, L., M. Tardif et C. Gauthier. 1995. Portrait du champ de l'adaptation scolaire au Québec des années trente à nos jours. Sherbrooke: Éditions du CRD.
- Duval, L., C. Lessard et M. Tardif. 1997. « Logiques d'exclusion et logiques d'intégration au sein de l'école. Le champ de l'adaptation scolaire ». Recherches sociographiques, vol. XXXVIII, no 2, p. 303-334.
- Fajal, 1972. L'histoire des prothèses et orthèses. Tome 1. Les grandes voies des oubliés. Thèse, Nancy
- Fleury, F. 2003. « Le jeu théâtral comme inducteurs de changement ». Mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal.

- Fleury F., M H. Marazzani et J-F Saucier. 2003. « Le jeu théâtral comme inducteur de changement dans les habiletés sociales ». Dans Érudit, vol. 28, n° 2, p. 251-272. [En ligne] http://id.erudit.org/iderudit/008627ar (pages consultées le 12 janvier 2009)
- Fougeyrollas, P. 2006. Comprendre la différence pour mieux intervenir Historique et enjeux. Réseau international sur le processus de production du handicap. Forum national À part...égale : Levons les obstacles. [En ligne] www.ophq.gouv.qc.ca/Documents/Fougeyrollas.doc (Page consultée le 12 janvier 2009)
- Fundación ONCE, *III Bienal de Arte Contemporáneo*, Madrid, 16 septiembre 7 noviembre 2010, 158 pages.
- Fraser, M. 2009. *Mat Fraser*. [En ligne] http://www.matfraser.co.uk/ (Page consultée le 12 janvier 2008)
- Gaetner, R. 2000. De l'imitation à la création. Paris : PUF.
- Graeae. Site *The Graeae Theatre Company*. [En ligne] http://www.graeae.org (Page consultée le 12 janvier 2009)
- Henkel, D. D. 1967. « Assessment of effects of an acting experience upon participants in a public recreation department children's dramatics program ». Thèse de doctorat, Urbana Champaign, University of Illinois.
- Holzer, B., A. Vreede et G. Weigt. 1999. *Disability in Different Culture*: reflections on local concepts. Bielefeld, Allemagne: Transcript.
- Horth, R. 2000. *Historique de l'adaptation scolaire au Québec*. Site de l'adaptation scolaire et sociale de langue française. [En ligne] www.adaptationscolaire.org (Page consultée le janvier 2009).
- Institut de la statistique du Québec. 2006. L'incapacité et les limitations d'activités au Québec. Un portrait statistique à partir des données de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités 2001. Québec : Les Publications du Québec.
- Jacobson, Rose, et Geoff McMurchy, *Regards sur la pratique des artistes handicapés et sourds du Canada*, Rapport présenté au nom du Conseil des Arts du Canada, janvier 2009, 59 pages.
- Joe, Jack and John. Site de Joe, Jack and John. [En ligne] http://www.joejacketjohn.com (Page consultée le 12 janvier 2009).
- Kerouanton, J. c2005. *Hors-scène : du handicap à l'aventure théâtrale*. Ramonville-Saint_Agne : Erès.
- Lafontaine, J. 1979. Le droit d'être : récit d'une expérience thérapeutique chez les déficients, fondée sur la confiance, la liberté et le bon sens. Montréal : Éditions de l'Aurore.
- Les Muses, Centre des arts de la scène. Site *Les Muses*. [En ligne] <u>www.lesmuses.org</u>. (Page consultée le 12 janvier 2009).
- Melling, M. 1979. « Effects of drama éducation on creative thinking ». Thèse de doctorat, Clagary, University of Calgary.

- Montlibert, C. 1997. « Préface ». Dans Ebersold, S. *L'Invention du handicap*, Paris : PUF et Centre Technique et National d'Études et de Recherches sur les Handicaps et les Inadaptations, p. 8.
- Neveu, M., Moreau, J., Plouffe, M.-J., Fillion, J. 1999. *Actes du colloque pour l'accès aux arts des personnes handicapées*. Trois-Rivières: Association Régionale de Loisirs pour Personnes Handicapées de la Mauricie.
- Nolin, D. 2003. Rejouer ses drames pour déjouer la tragédie : une pratique théâtrale de la catharsis en santé mentale. Mémoire. Université du Québec à Rimouski.
- Office des personnes handicapées du Québec. 1981. *Vers une politique d'ensemble*. Drummondville : Office des personnes handicapées du Québec.
- Organisation des Nations Unies. 2003. Site de Eucréa International. « Déclaration européenne art, culture et médias & handicap » [En ligne] http://www.eucrea-international.org/docs/decl_affiche_A3.pdf (Page consultée le 15 mai 2009)
- Plouffe, M.-J., Dansereau, P. et C. Schwartz. 2004. *Une Démarche artistique pour tous Dans Défi-loisir : pour une véritable participation sociale des personnes handicapées ou en perte d'autonomie*. Montréal : Association Québécoise des Loisirs pour Personnes Handicapées-Centre de Réadaptation en Déficience Intellectuelle Gabrielle-Major.
- Plouffe, M.-J. 2010. « La pratique théâtrale avec des personnes handicapées ». Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal, (thèse déposée en mai 2010).
- Ryerson Institute for disability study research and education. 2004. Lights... Camera... Attitude!: Introducing Disability Arts and Culture. [En ligne]

 http://www.ryerson.ca/ds/files/ArtsReport.pdf (Page consultée le 22 avril 2009).
- Reynaud M. 2002. *Théâtre et handicap*, Lyon : Chronique sociale.
- Sizaire A. 2000. « Deux mondes réunis par le théâtre ». *Déclic familles et handicaps*, Lyon : ERAC, n°65, p. 56-57.
- Stake, R et A. Munson. 2008. « Qualitative Assessment of Arts Education ». Dans *Arts Education Policy Review*, vol. 109, no 6, p. 13-21.
- Stiker, H.-J. 2005. Corps infirmes et sociétés. Dunod, Paris,
- Théâtre Aphasique. Site du *Théâtre Aphasique*. [En ligne] http://www.villamedica.ca/info partenaire_aphasique.html (Page consultée le 12 janvier 2009)
- Théâtre de la pire espèce. Site du *Théâtre de la pire espèce*. [En ligne]. http://www.pire-espece.com/ubusourd.htm (Page consultée le 12 janvier 2009).
- UNESCO. 1997. « Universal Declaration on the Human Genome and Human Rights ». Paris, article 10.
- Wilker, Kathleen, "Shall We Dance? Experience the Magic Movement with Integrated Dance", dans abilities, Toronto, fall 2010, pages 27-28.